

Les populistes ont le vent en poupe aux Pays-Bas et en Espagne, et en Suisse ils expulsent les terroristes

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 22 mars 2019



Thierry Baudet, le leader du FvD vainqueur des élections au Sénat hollandais.

Les bonnes nouvelles sont à signaler en ces temps difficiles...

Et elles commencent à s'accumuler...

La première vient des Pays bas !

[La victoire du parti populiste](#) -qui prend en compte le peuple- et donc eurosceptique face à une Europe qui le méprise, vient de faire une percée au Sénat. Il en devient le premier parti, privant le 1er ministre hollandais de sa majorité. L'auteur de cet exploit est Thierry Baudet à la tête du Forum voor Democratie (FvD). Ce parti créé il n'y a guère que 2 ans surprend, comme VOX en somme ! Il obtiendrait 13 sièges sur les 75 devant le VVD du premier ministre qui en obtiendrait 12 !

Son leader ne ménage pas les politiques en place, cette fermeté de langage lui est profitable, et même si l'attentat d'Utrecht a eu une conséquence pour un vote en faveur du FvD,

il aurait de toute façon marqué cette élection...

Par contre, le Parti pour la liberté (PVV) anti-islam dirigé par Geert Wilders essuie logiquement un revers, une partie de ses électeurs ayant été captés par le FvD. Il passe probablement de 9 à 6 sièges, voire moins.

Ne boudons cependant pas notre plaisir, l'immigration étant un des principaux vecteurs d'islamisation de nos pays, c'est une victoire pour les peuples européens , leurs cultures, leurs Histoires !

Tant que nous sommes dans les bonnes nouvelles, la deuxième. En Espagne VOX semble poursuivre sa progression. Il serait au moins le 3ème parti espagnol, devant l'extrême gauche genre LFI qu'est Podemos. Nous serons fixés le 28 avril lors des élections renouvelant la chambre des députés...

En Andalousie, tout ne va pas pour le mieux cependant. Le PP (Partido Popular = LR) et Ciudadanos (centriste) auquel VOX a apporté son soutien sans participation provoquent l'ire de VOX. Objets des différends entre autres, l'immigration et les lois mémorielles (pour faire un parallèle avec la France).

On se doute que ces élections ne seront pas sans écho en France avant les européennes.

Le minimum serait que les eurosceptiques arrivent à la minorité de blocage au parlement européen !

Troisième bonne nouvelle passée inaperçue , elle concerne la Suisse : [l'expulsion de terroristes facilitée](#)

Extrait d'un article qui donne le compte rendu des débats.

"Les terroristes doivent pouvoir être expulsés vers leur pays d'origine même s'ils risquent d'y être torturés ou condamnés à mort". Le Conseil des Etats a accepté par 22 voix contre 18 une motion du National en ce sens.

La gauche s'est opposée en vain à ce texte, qui contrevient à la fois à la Constitution suisse, à la Convention européenne

des droits de l'homme et aux Conventions de Genève.

Selon la Constitution, *"nul ne peut être refoulé sur le territoire d'un Etat dans lequel il risque la torture ou tout autre peine ou traitement cruels et inhumains"*, a rappelé le ministre de la Justice Karin Keller-Sutter. Celle-ci a plaidé en vain qu'il fallait s'en tenir aux lois de l'Etat de droit même lorsqu'une personne constitue une menace pour la sûreté de la Suisse.

Les sénateurs ont estimé que l'interprétation stricte de cette interdiction n'était pas satisfaisante si elle ne permet pas d'expulser des terroristes hors de Suisse pour assurer la sécurité du pays."

A quand pour la France ?